

lége, de ces taquins, en droit de lui dire d'énormes vérités ! et leur tutoiement formidable ! et les propos amers de ceux qui repoussent les avances du *grimpion* ! et l'impertinence de ceux qui en usent sans façon à son égard, et lui font payer en humiliations l'honneur de se laisser approcher par lui ! et les dédains altiers qui abreuvent de fiel madame *Grimpion* et ses filles !

J. PETIT-SENN.

---

## CHRONIQUE LOCALE

Jamais la presse française n'avait donné pareil exemple d'unanimité et d'accord.

De Paris ou de la province, gouvernementales ou de l'opposition, toutes les feuilles s'écrient, en un chœur immense : Ah ! qu'il fait chaud !

Ceux qui aiment cette note sont satisfaits.

Puis on passe aux chiffres. Les uns trichent en dessous et accusent trente degrés à l'ombre, cinquante au soleil. D'autres trichent en dessus et nous donnent cinquante degrés à l'ombre et soixante-et-dix au soleil ! C'était imprimé, nous l'avons lu. A ses autres titres, l'année 1868 ajoutera celui de nous avoir grillés horriblement.

N'importe ! la température d'eau bouillante qu'on avait au Théâtre Impérial n'a point empêché la foule de s'entasser compacte et serrée aux cinq représentations de la Comédie Française ; du parterre au paradis, on ne savait où trouver place ; la société élégante avait répondu à l'appel et les murs de la salle ont même vu avec étonnement des visages qui n'avaient pas paru depuis Talma.

Aux entr'actes, le foyer présentait un aspect inaccoutumé ; vieux classiques, jeunes journalistes, peintres, poètes, il en reste encore à Lyon, prosateurs de toute école, amis de Molière ou de Sardou, étonnés de se rencontrer, se saluaient comme à Fontenoy ; au milieu des illustrations provinciales, brillaient deux ou trois étoiles parisiennes, Tony Révillon, Duponty, Sarcy dont les noms circulaient avec sympathie. Un souffle littéraire semblait couvrir la ville ; pour un rien, les hommes les plus graves se seraient déclarés auteurs d'un quatrain ou d'un sonnet. Inutile d'ajouter que les sociétaires de la Comédie Française ont été applaudis avec une verve toute méridionale et que les ombres de Racine et de Molière ont dû être satisfaites.

Le 28, une autre fête littéraire conviait la foule qui est accourue comme s'il s'agissait encore de Molière et de Racine : il était question d'entendre M. Paul Sauzet développant à l'Académie, en séance publique, quels sont les traits distinctifs du caractère lyonnais, à propos du prix Ampère, qui allait être décerné pour la première fois. Les auditeurs ont été pendant deux heures suspendus à cette parole qui jadis fit si souvent tressaillir les voûtes de nos assemblées législatives et qui aujourd'hui, comme celle de Gerson, se borne à instruire et à charmer de plus modestes réunions. Après le rapport de M. Faivre sur les titres des candidats, M. Th. Perrin, président, a proclamé le nom de M. Collet qui pendant trois ans recevra la somme de 1800 francs.